

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 15 Septembre 2017

OBJET : Musée départemental Arles antique -venant à la convention avec le CICRP dans le cadre d'un programme de formation, convention d'organisation de l'exposition «L'Armée de Rome, le pouvoir et la gloire» avec le Musée d'Art Classique de Mougins et avenant à la convention de labellisation avec le Ministère de la Culture et de la Communication

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Septembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver l'avenant à la convention de partenariat entre le Conseil départemental - Musée départemental Arles antique (MDAA) et le Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) dans le cadre d'un programme de formation,
- d'approuver le projet de convention d'organisation de l'exposition « L'Armée de Rome, le pouvoir et la gloire » qui aura lieu du 14 décembre 2018 au 22 avril 2019 au Musée départemental Arles antique,
- d'approuver l'avenant à la convention de labellisation entre le Conseil départemental - Musée départemental Arles antique (MDAA) et le Ministère de la Culture et de la Communication,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer ces avenants et convention dont les projets sont joints en annexe au rapport.

La recette liée à l'avenant avec le Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) sera imputée au chapitre 74 du budget départemental.

La recette liée à l'avenant avec le Ministère de la Culture sera imputée au chapitre 74 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée